

(¹)

(N° 172.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1887.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1887 (¹).

AMENDEMENTS.

Les soussignés proposent de supprimer à l'article 7 du budget des recettes et des dépenses extraordinaires les mots : « Rachat de ponts concédés », et d'insérer un article 7^{bis}.

Rachat de ponts concédés fr. 1,000,000

A. MAGIS.

O. NEEF-ORBAN.

SABATIER.

A. NEUJEAN.

J. DE BURLET.

E. JAMME.

Amendement à l'article 49.

300,000 francs pour études et premières acquisitions de terrains en vue de la construction du prolongement de la ligne de Battice à Bleyberg.

L. MALLAR.

LÉON D'ANDRIMONT.

AUG. PELTZER.

(¹) Budget, n° 89, XIV.

Rapport, n° 153.
